

Relations suisses-américaines

Autor(en): **D.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 706

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'idée marche

Où en est le suffrage féminin en Suisse ?

Voici la liste des diverses actions entreprises dans 13 cantons différents, Genève non compris, à la date du 28 février 1946.

Argovie.

Le droit de vote féminin est accordé en matière d'instruction publique et d'assistance et dans l'Eglise.

Le 21 décembre 1945, le Conseil d'Etat a déposé un projet de loi prévoyant le droit de vote des femmes en matière communale.

Bâle-Campagne.

Au mois de juillet 1945, M. le député Dr. Matter (libéral) a déposé une motion prévoyant l'introduction du vote des femmes sans restriction. Le Grand Conseil, au mois de janvier 1946, a décidé de soumettre la question au peuple.

Bâle-Ville.

Voici les projets en discussion.

1) Projet Stohler (parti du travail) déposé le 28 septembre 1944 en faveur de l'introduction des droits politiques complets.

2) Le 29 novembre 1945, le Conseil d'Etat a déposé un projet de loi analogue, qui a été accepté par le Grand Conseil de Bâle-Ville.

Berne.

Une pétition des femmes bernoises a été adressée le 16 mai 1945 au Grand Conseil réunissant 50.118 signatures et demandant l'introduction du suffrage féminin en matière communale.

Fribourg.

Au mois de novembre 1945, M. le député Collard a demandé au Conseil d'Etat de se prononcer en faveur de l'introduction du suffrage féminin.

Lucerne.

En date du 15 mai 1945, les partis libéral et catholique-conservateur ont déposé une motion invitant le Conseil d'Etat à examiner si les droits politiques ne devraient pas être reconnus partiellement ou complètement aux femmes. Cette motion a été acceptée par le Grand Conseil le 13 février 1946.

Neuchâtel.

Le 29 mai 1945, M. Bersot (socialiste), a déposé une motion en faveur de l'introduction du suffrage féminin en matière communale et cantonale.

Saint-Gall.

Deux motions sont soumises à l'examen du Grand Conseil, l'une de M. le député Dr. Rohner (libéral) du 22 octobre 1945, tendant à l'introduction du suffrage féminin en matière communale, scolaire, d'Eglise et d'assistance, l'autre de M. le député Eggenberg (socialiste), du 23 octobre 1945, tendant à l'introduction des droits politiques complets.

Schaffhouse.

Une motion Schneeberger, déposée en 1943,

tendant à l'introduction du suffrage féminin dans le domaine de l'Eglise est pendante devant le Grand Conseil.

Soleure.

Un projet de loi est soumis au Grand Conseil, tendant à accorder le suffrage féminin en matière communale, scolaire, de tutelle et d'assistance, de même que dans le domaine des Eglises et prévoyant la possibilité de nommer des femmes dans les autorités tutélaires, les commissions scolaires et d'assistance, même si elles n'ont pas de droits politiques communaux.

Vaud.

Le 30 mai 1945, M. Bettens (indépendant) a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat d'examiner les moyens d'accorder aux femmes une part plus active dans la vie politique et sociale du pays.

Valais.

Le Dr. von Rothen (catholique-conservateur) a déposé une motion tendant à l'introduction des droits politiques complets en faveur des femmes.

Zurich.

Le 17 juillet 1944, M. Nägeli (socialiste) a déposé une motion prévoyant les droits politiques complets pour les femmes.

Le 31 juillet 1945, une initiative lancée par le parti du travail a été déposée réunissant 16.107 signatures et prévoyant l'octroi des droits politiques complets aux femmes.

Le 5 février 1946, le Grand Conseil de Zurich a accepté par 86 voix contre 70 un projet de loi accordant les droits politiques complets aux femmes.

(Extrait du rapport de la majorité de la commission du Grand Conseil genevois sur la question du suffrage féminin).

Le suffrage féminin au Consistoire de Genève

Samedi 13 avril, le Consistoire de l'Eglise Protestante avait mis à l'ordre du jour de sa séance la question du suffrage féminin. M^{me} Cramer, membre de cette assemblée, exposa les raisons qui militent en faveur du vote des femmes : les transformations sociales qui se sont accomplies dans notre monde moderne rendent nécessaires l'octroi des droits politiques aux femmes, et celles-ci pourront, grâce au bulletin de vote, exercer une action favorable pour l'établissement et le maintien de la paix.

On procéda au scrutin qui révéla une majorité nette pour le suffrage féminin.

Dans les séances de ces dernières semaines, la Compagnie des pasteurs avait pris position dans le même sens.

Ainsi, à Genève, après les autorités temporelles les autorités spirituelles appuient la modification constitutionnelle proposée. Nous avons lieu de nous réjouir, l'idée marche, la campagne électorale s'ouvre sous d'heureux auspices.

A. W.-G.

Relations suisses-américaines

Pour quelqu'un qui est né et a été élevé en Europe, les occasions ne manquent pas, et elles sont parfois nécessaires, lorsqu'il converse avec ses amis américains, de donner des explications sur son ancienne patrie, ou même d'en prendre la défense. Mais si par hasard ce même quelqu'un revient au pays il aura à rendre un service identique à sa nouvelle patrie. Mieux qu'un Américain de naissance qui n'aura jamais vu l'Europe, mieux qu'un Européen qui n'aura jamais quitté son continent, ce citoyen de double nationalité, par sa double expérience, par sa double sympathie sera autorisé à chercher les liens susceptibles de rapprocher ces deux peuples, et à attirer leur attention sur les possibilités qui permettraient une meilleure compréhension réciproque.

C'est véritablement un événement, après ces dix années qui marquent la fin d'une guerre mondiale, de revenir d'Amérique en Suisse. Beaucoup de choses ont changé dans le « vieux monde » mais beaucoup aussi sont restées semblables.

Quelle chose est neuve, c'est l'étonnante signification que les Etats-Unis, leurs faits et gestes, ont pris dans l'esprit du plus moyen des Européens. Bien plus encore qu'avant la guerre, les yeux et les oreilles dirigent leur attention vers ce monde d'outre-Atlantique, d'où la plus grande partie des dommages infligés à l'Europe nous arriva et où si souvent l'avenir de la civilisation occidentale fut discutée. Chaque pays, chaque peuple, chaque Européen individuellement se vit obligé d'adopter une attitude devant ce phénomène ; d'évaluer le degré de sa dépendance ou de son indépendance vis-à-vis de ce pays, de la bienveillance ou de la désapprobation qu'il doit en attendre, et d'agir en conséquence. La Suisse n'a pas fait exception.

Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur les relations suisses-américaines, soit en considérant l'intérêt de la Suisse en particulier, soit en lui donnant la prépondérance parmi d'autres. En fait les relations suisses-américaines présentent non seulement un intérêt bilatéral mais un intérêt européen et même international. En effet, dans ses relations avec l'Amérique, la Suisse n'est pas seule en cause mais elle représente l'Europe entière.

L'Europe, aujourd'hui l'Amérique la voit comme un chaos économique et politique, un amoncellement de ruines et de misères. L'homme de la rue, en Amérique, a une tendance trop facile à considérer l'Europe comme définitivement perdue et à refuser à son gouvernement l'appui moral et matériel que nécessite une politique extérieure généralement amicale. Il est indispensable de rendre au peuple américain sa confiance en une vie européenne et en des possibilités de développement.

Sur ce point, la Suisse peut avoir une grande influence. Elle possède aujourd'hui une économie florissante, un standard de vie relativement haut, un régime démocratique qui semble avoir été épargné par l'épidémie totalitaire, une stabilité politique remarquable, enfin une vie culturelle vivante et diverse, tout ce dont l'Europe commence à peine aujourd'hui à reprendre possession.

On devrait, par tous les moyens, rendre les

Américains conscients qu'il existe dans une Europe dévastée, un point central, géographique central, où rien n'a été détruit. (L'hébergement des Américains permissionnaires est dans ce sens un moyen idéal, il permet aux plus modestes bourses de connaître la Suisse : un échange d'étudiants, de savants, de pédagogues, de journalistes et d'artistes pourra plus tard en résulter). Il est facile d'en conclure qu'aussi longtemps que la Suisse pourra donner, l'Europe ne sera pas perdue. Les Suisses sont des Européens, issus de la terre européenne et de race européenne et, ce qui est possible pour elle, sera possible pour les autres nations.

Ce qui ne signifie pas toutefois que les Américains n'aient rien à reprocher à la Suisse.

Si, d'une part, on l'admire parce que pendant une longue et dure période d'oppression totalitaire, elle est restée fidèle aux principes démocratiques et à sa Constitution, on estime, d'autre part, que seule la fidélité à une tradition n'est rien, car la « démocratie », c'est quelque chose qui va se développant, évoluant et souvent, ce que l'on appelle démocratie il y a un siècle, n'en est plus une aujourd'hui. En ce qui concerne le *suffrage féminin*, notamment, aux Etats-Unis, c'est une chose qui va tellement de soi, que les débats compliqués et graves qui en font l'objet dans la presse suisse paraissent aux Américains en séjour chez nous du plus haut comique et comme appartenant à un autre monde. Il y a longtemps qu'en Amérique le suffrage féminin est considéré comme une base élémentaire de la démocratie, comme la suite logique et nécessaire des principes du respect, de la dignité et de la personnalité des individus. Le fait, qu'en Suisse, les électeurs doivent, non seulement, choisir leurs représentants mais aussi se prononcer sur des textes de loi concrets ne doit rien y changer. Quant à l'opinion courante, qui veut que les femmes suisses ne soient politiquement pas assez formées, l'Américain y répond par un profond étonnement. Il pense en lui-même, sans le dire peut-être, que ça serait alors le moment où jamais qu'elles reçoivent une instruction en matière politique !

Une autre particularité suisse que l'Américain a de la peine à comprendre c'est la politique de *neutralité*, alors même que la guerre est finie. Il lui manque les connaissances historiques, juridiques, etc. qui seules peuvent expliquer et justifier cette neutralité. C'est aux Suisses, individuellement, qui habitent les Etats-Unis, aux ambassades, aux consulats suisses (autant qu'ils existent) de répandre ces informations parmi les amis et connaissances de la Suisse. Non pas à l'occasion de fêtes nationales, par les citations habituelles des discours de nos hommes d'Etat



Les femmes et les livres

La critique littéraire vue par une femme

Sous le titre à la fois classique et frivole : *Les sandales d'Empédocle*, M^{me} Claude Edmonde Magny vient de publier un remarquable petit livre dans la collection des cahiers de philosophie : *Etre et Penser* (Baconnière, Neuchâtel 1945).

Remarquable parce que, sous la cuirasse d'une technicité philosophique intimidante, cet ouvrage est tout vibrant de passion en même temps que lumineux d'intelligence. Il constitue en somme une mise au point du rôle de la critique littéraire.

Pour M^{me} Magny, celui qui veut s'ériger en critique doit réunir des qualités fort contradictoires, néanmoins conciliables par le mouvement incessant de la vie. Son œuvre doit être subjective, car on ne fait rien de bon sans s'y mettre tout entier ; elle est « l'une des formes, la seule légitime peut-être de l'autobiographie ». D'autre part, elle doit atteindre un certain degré d'objectivité, puisque le jugement du critique doit être de nature assez universelle pour devenir « une fonction historique, constructive, capable

d'annexer à la connaissance humaine des continents nouveaux ».

« Exploiter à fond » les découvertes peut-être encore trop vaguement entrevues par le poète ; en dégager l'essentiel pour l'amener à figurer en bonne place dans le trésor commun, sans cesse en formation, de la pensée humaine, telle est la fonction ordonnatrice du critique littéraire, car « littérature, critique, et finalement philosophie seront les trois étapes de l'ascension humaine vers la lumière ».

Cette méthode féconde où la sensibilité personnelle et le goût du critique entrent en discussion avec son jugement ordonnateur, sa culture générale et sa raison, s'emparent de l'œuvre analysée pour la passer au tamis d'une dialectique imputoyable, la reconstruire ensuite et la mettre à sa place de témoignage humain, M^{me} Magny nous en montre l'application au cours des trois études littéraires qui complètent son ouvrage.

Pourtant, malgré toute l'admiration que doit inspirer ce livre, il me fâche, et si jamais j'ai eu envie de me battre avec quelqu'un, c'est avec M^{me} Claude Edmonde Magny ! Les générations qui ont précédé celles de cette essayiste brillante ont été élevées dans le respect des maîtres du passé et dans la volonté de faire valoir ce que leur doivent les travaux présents. Or ce respect est totalement absent des pages de M^{me} Magny, absent au point de constituer une injustice. A les lire, il semble que Sainte-Beuve n'a été qu'un mauvais épique incapable d'ajuster proprement ses balances ; Taine et, après lui Thibaudet, de plats géographes ! Pourtant si, comme le dit M^{me} Magny, la critique est une des fonctions de la conscience humaine, au même titre que la science, la religion ou la magie, que son rôle soit d'enregistrer certaines expériences, de déceler

certaines aspects de la réalité ou encore d'incarner certaines valeurs morales ou esthétiques, qui a mieux répondu à ces exigences que l'auteur de *Port-Royal*, que celui des *Contemporains* anglais, ou même que Thibaudet, rôdant avec son lecteur dans le labyrinthe mallarméen ?

A ces hommes, aujourd'hui si décriés, M^{me} Magny doit beaucoup plus qu'elle ne veut le reconnaître. Je n'allongerai pas ce procès, parce que c'est très ennuyeux de se battre longtemps avec une personne qui vous est sympathique et qui défend précisément des idées qui vous sont chères. Le léger travers qui m'irrite est un trait de l'auteur plus encore qu'un défaut de son ouvrage. A ce dernier, je ne vois guère qu'un reproche à adresser, c'est un certain manque d'homogénéité, dû peut-être aux circonstances dans lesquelles il a été écrit.

Après avoir si bien souligné l'importance des « thèmes communs » à une époque, pourquoi M^{me} Magny n'a-t-elle pas illustré sa thèse sur la critique actuelle par trois études sur des œuvres se rapportant à des thèmes communs également typiques de notre époque. Elle aurait dû garder pour la publier à part sa belle étude sur Charles Morgan, dont les romans, bien que récents, sont faits d'une manière tout empruntée à l'ère du roman psychologique, et accompagner ses morceaux sur Kafka et Sartre d'un chapitre sur Lawrence ou, ce qui eût été encore mieux, sur Ostrovski. Car le thème du désespoir absolu n'engendre que celui de la mort ou celui de l'action pour elle-même, et c'est bien ce thème de l'action, dernier recours du désespoir, qui donne son actualité déchirante à l'œuvre du grand romancier soviétique.

Un choix plus rigoureusement étroit des exemples donnés eût conféré aux « sandales » de M^{me} Magny toute la valeur symbolique qu'elles

prennent dans un âge de désorganisation et de misère où les vrais souliers ont disparu de la circulation avec les sentiments romanesques, les raisonnements logiques et le conformisme religieux !

Tel qu'il est, ce joli volume vert pâle, au titre énigmatique, fera les délices de tous ceux qui aiment discuter les problèmes de l'art et de la pensée ; ils y trouveront le sujet de féconds débats philosophiques.

Marianne GAGNEBIN.



Publications reçues

Quatre volumes, quatre traductions de l'anglais. Traductions ! un pis-aller lorsqu'on ne peut s'offrir le texte original. Sont-elles toujours satisfaisantes ? C'est une autre question.

Tout d'abord, un gros livre qui passionnera,

suisses, où la neutralité est chantée comme un principe moral, comme une vertu absolue ; car si cette manière de faire a un sens pour les Suisses, la neutralité doit être par contre expliquée d'une toute autre façon des Américains qui ont versé leur sang sur les champs de bataille européens.

Il est nécessaire de montrer à l'opinion publique américaine les aspects positifs de la neutralité suisse, non seulement d'une façon générale mais particulièrement durant cette deuxième guerre mondiale : son activité au sein de la Croix-Rouge internationale, comme représentante des intérêts des nations en guerre, son rôle de médiatrice à la cessation des hostilités, l'admission des réfugiés sur son territoire.

La Suisse est fort sage de prendre une part active, dans cette période d'après-guerre, au travail de reconstruction, en aidant, par différents moyens, les victimes de la catastrophe (et le Don Suisse devrait se faire beaucoup plus connaître à l'extérieur) : par des placements de capitaux à l'étranger pour la reconstruction, en participant à des conférences internationales et aux travaux en vue de l'abolition des barrières commerciales et autres.

Enfin, il faut souhaiter que la Suisse s'efforce de trouver la forme qui, tout en respectant les principes actuels de sa neutralité, lui permettra d'adhérer à l'Organisation des Nations unies. Il ne semble pas qu'on ait à craindre, du côté américain, d'après les pourparlers qui ont eu lieu jusqu'ici, qu'un compromis de cet ordre soit repoussé.

La Suisse peut, il va de soi, attendre de la part des Etats-Unis de la bonne volonté et des encouragements ; elle peut s'attendre à ce que l'Amérique reconnaisse sa valeur culturelle pour l'Europe parce que pays politiquement et économiquement resté intact, et à ce que les Etats-Unis agissent en conséquence dans des situations données. Ceux-ci ont un intérêt vital à ce que l'Europe soit saine et puissante et grande, autant qu'ils le sont eux-mêmes, ils ne pourront recouvrer leur tranquillité que lorsque le continent européen ne sera plus ce bateau sans gouvernail, prêt à la désintégration, ou à l'explosion.

Mélanie F. STAERK.

Nous remercions M^{lle} M. F. Staerk d'avoir si obligeamment répondu à notre requête en écrivant ces lignes destinées à nos milieux féminins.

D. L.

Original en allemand.

Traduction : Secrétariat féminin suisse.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5% escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angie Boulevard Helvétique, 30



Les lycéennes de Zurich en révolte

La scène se passe, il y a quelque temps, à Zurich, la belle capitale de la Limmat. Des jeunes filles de quinze à seize ans sorties de la classe de l'après-midi, s'arrêtent devant un stand où l'on vend à l'intention des touristes, et tout particulièrement des G. I. s. de passage en Suisse, des « articles de Zurich ». Les lycéennes s'indignent du mauvais goût qui, à leur avis, se manifeste dans ces produits destinés à être emportés à l'étranger comme souvenirs de quelques jours heureux passés dans le pays de Guillaume Tell.

« Ça, c'est du toc ! » — « Ça, c'est du tape-à-l'œil » — « Il est honteux de vendre des choses qui ne valent pas un sou ! », s'écrient-elles.

La vendeuse désemparée devant les vigoureuses protestations de la bande de jeunes filles, appelle le patron au secours. Il est reçu par un flot de propos peu flatteurs à l'adresse de sa marchandise. Impuissant à calmer les esprits effervescents, il alerte la police. L'escouade combattive des lycéennes reçoit, en attendant, des renforts qui viennent du côté de leurs camarades masculins du lycée. En chevaliers sans peur et sans reproche, ils n'hésitent point à prêter secours au sexe faible. Lorsque les gardiens de la paix arrivent enfin sur les lieux de la bataille, la meneuse des lycéennes leur fait comprendre qu'on se bat ici pour les bons et contre les mauvais souvenirs de voyage.

C'est évidemment un problème qu'à Zurich un agent de ville n'avait, jusqu'alors, jamais eu à résoudre. Que faire ? On décide d'emmener celle qui a pris la tête de la révolte au poste, où le chef devra trancher cette grave question. Celui-ci, appelé à se prononcer, croit préférable de faire appel à un juge plus compétent que lui. Il décroche le téléphone et prie le proviseur du lycée des jeunes filles de bien vouloir se dérouter pour se rendre au commissariat.

Lorsqu'il apprend de quoi il s'agit en l'espace, le proviseur a un léger sourire. « Eh bien mesdemoiselles, vous serez toutes en retenue l'après-midi de samedi prochain, leur dit-il, et comme vous prétendez vous passionner autant pour la cause des souvenirs de voyage, ce sera le sujet d'une composition que vous allez faire ce jour-là. Cette composition vous obligera à réfléchir et me permettra de me rendre compte si vos protestations ont été sérieuses... »

Il semble que les jeunes filles révoltées, ainsi punies, se sont fort bien tirées d'affaire, car la *Nouvelle Gazette de Zurich* vient de reproduire in extenso la composition de « colle » rédigée par M^{lle} Monique, qui a mené la bande au combat.

« Je me suis demandé, écrit la jeune fille, pourquoi les gens, lorsqu'ils sont appelés à choisir entre des articles de bon goût faits par la main d'un artisan et ceux de mauvais goût fabriqués en série, achètent assez souvent ces derniers... »

« Un beau souvenir de voyage devra éveiller la nostalgie du lointain, faire naître ou faire revivre le désir d'aller voir une ville, une région ou un pays étranger, inconnu jusqu'alors. De cette façon, par la qualité et le goût, on réussira à vaincre la concurrence des choses qui ne sont que du tache à l'œil.

« De nos jours où tant de soldats américains viennent passer leur congé en Suisse, il me semble infâme que des commerçants de mon pays n'hésitent pas à vendre à ces G. I. s. de pareilles choses qui, tout en étant laides et vulgaires, sont au surplus chères. Imaginons, pour un instant, qu'un de nous se rende dans quelques années aux Etats-Unis ; il ne manquera pas de découvrir dans certains foyers américains les articles achetés en Suisse par un soldat de la dernière guerre ! N'aurons-nous pas honte de penser que les Américains puissent voir notre pays à travers tous ces « articles de Zurich ? »

Bravo, les lycéennes !
(Peuille d'Avis d'Aigle, 27 mars 1946).



Glané dans la presse...

L'Alliance internationale des Femmes a envoyé, dans les divers pays, un questionnaire afin de se rendre compte dans quelle mesure le statut politique, économique, civique des femmes avait été modifié par les événements. Nous empruntons aux réponses déjà obtenues par cette enquête les renseignements suivants :

Finlande.

Les Finlandaises ont joui les premières en Europe de leurs droits politiques (1906) mais récemment, l'âge de leur majorité politique a été abaissé de 24 ans à 21.

A la Diète elles ont 18 représentantes sur un total de 200 membres.

Au point de vue législatif, tous les mariages se font maintenant sous le régime de la séparation de biens. Le travail de la femme dans le ménage est reconnu comme partie intégrante des frais de subsistance de la famille.

Les pertes de main-d'œuvre occasionnées par la guerre ont contraint les femmes à exercer quantités de professions nouvelles (et pourtant nous savons que dans ce pays les femmes n'étaient pas limitées quant au choix de leur gain-pain et qu'il n'était pas rare par exemple de voir une femme maçon, seules leurs forces physiques moindres sont un obstacle à la permission d'entreprendre n'importe quel travail.

Norvège.

Aux élections d'octobre 1945, sept femmes ont été élues au Parlement, il n'y en avait qu'une seule en 1937. Une femme, Kisten Hanstess, a été nommée ministre consultatif des Affaires Sociales, c'est la veuve d'un avocat communiste fort connu qui fut mis à mort par les Allemands.

Le problème des salaires féminins est au programme de tous les partis.

Les femmes furent extrêmement actives dans la résistance en transportant des armes, des ordres, en faisant passer la frontière à nombre de fugitifs, elles travaillaient dans la presse clandestine, fournissaient de la nourriture aux prisonniers dans les camps et aux résistants cachés, distribuaient des tracts, etc.

Eire.

Les citoyennes jouissent de leurs droits politiques complets ; elles ont actuellement trois représentantes au Dail et trois au Sénat.

Les femmes fonctionnaires doivent abandonner leur place quand elles se marient.

Le pays n'ayant pas fait la guerre, il n'y a guère de changement dans le statut politique ou civique. Il y a eu une augmentation générale des salaires mais qui ne compense pas l'augmentation du coût de la vie.

Abolition de la réglementation de la prostitution

F.A.I. L'Assemblée constituante a voté le 9 avril une loi interdisant toute maison de prostitution, tolérée ou non, prohibant la mise en carte des femmes par les autorités locales et punissant toute exploitation de la prostitution d'autrui.

Créé en France, en 1802, le système de la réglementation de la prostitution qui violait les droits essentiels de la personne humaine, fut successivement limité par presque tous les pays. Son introduction partielle en Grande-Bretagne en 1866, provoqua un puissant mouvement d'opinion qui aboutit en 1875 à la formation d'une Fédération abolitionniste internationale.

En 1886, le Parlement britannique restaura la liberté dans ce domaine. L'abolition s'effectua ensuite dans la plupart des pays, surtout depuis 1917.

La renonciation de la France à ce régime en somme le glas. Il s'agit maintenant de prévenir la prostitution, par des mesures économiques et éducatives appropriées.

Fédération abolitionniste internationale

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.14

Trousseaux

Rideaux

Lingerie fine

Chémisiers

Peignoirs

Buisson
Paisant & Co.

3, R. DU RHÔNE - GENÈVE -

comme les précédents, les nombreux lecteurs de Mazo de la Roche : *La jeunesse de Renny*. Celui qui deviendra le « Maître de Jalna » énergique, brutal souvent, et pourtant avec un fond de sensibilité et de bonté, nous le voyons au seuil de sa vingtième année entre un père — que nous n'avons pas connu — et une grand-mère également autoritaires, celle-ci une ancienne connaissance qu'il serait impossible d'oublier et qui, à ce moment-là... n'a encore que quatre-vingts ans.

Ce roman ne serait pas un vrai Mazo de la Roche s'il n'amenait, au long de ses 318 grandes pages, une série d'aventures palpitantes.

Winifred Carter — n'est-ce pas un nom nouveau ? — a su fort bien camper sa belle héroïne, l'intelligente, la véhémence, l'impétueuse Sarah, ascendante de Winston Churchill, qui fut l'intime amie de la reine Anne d'Angleterre et l'épouse du célèbre duc de Marlborough, l'un comme l'autre séduits par son charme et subissant aussi ses accès de violence. Si les longueurs ne manquent pas, le roman de ce couple très uni malgré les orages dus au caractère de Sarah, les intrigues de cour, la peinture du milieu font de ce livre une lecture agréable et souvent amusante.

Encore aux Editions Jeheber (Genève), le dernier paru des si suggestifs tableaux de la Chine actuelle signés Pearl Buck : *Promesse*. C'est la suite de *Fils de dragon* — une page d'histoire héroïque et les péripéties d'un amour orageux qui, après bien des heurts, se résout dans l'entente mutuelle des deux protagonistes au milieu des plus terribles visions de guerre.

Aux « Editions du Mont-Blanc » (Genève et Annemasse). *La pêcheuse inconsciente*, de Victoria Cross. Nous avons rendu compte dans le *Mouvement Féministe* d'un autre roman du même auteur : « Anna Lombard ». Que dire du nouveau ? Si le précédent, tout à fait amoral, ne visait pas un but plus élevé, celui-ci a des prétentions à la noblesse de caractère de ses personnages principaux. Toutefois, les situations mélodramatiques invraisemblables où la romancière les place ne laissent pas que de vous procurer une impression de malaise, et, ici encore, la sexualité joue le rôle le plus important, comme c'était le cas pour « Anna Lombard ».

M.-L. P.

Marcelle DALLONI, Dr. en médecine : *Sous les armes de la charité*. Edit. de l'Imprimerie St-Paul. Fribourg.

Un très intéressant documentaire qui a sa place dans la bibliothèque de toute infirmière, et surtout de l'infirmière débutante. Celles qui savent déjà, y trouveront des points de comparaison ; et les novices s'instruiront. M^{lle} Marcelle Dalloni est catholique, mais elle est avant tout chrétienne. Pour elle, la profession d'infirmière est un « service ». La vocation et son objet : le malade ; les devoirs pratiques et ceux de la charité ; l'héroïsme discret de l'infirmière, sa tâche d'éducatrice auprès des enfants ; son attitude vis-à-vis du médecin ; l'infirmière-chef et l'infirmière visiteuse, tels sont les principaux sujets traités par l'auteur, dans un esprit intelligent que sert une langue agréable et précise.

R. G.

Afrikan SPIR : *Principes de justice sociale*, précédés de *Un précurseur*, avec préface de G. Duhamel. Collection Action en Pensée. Edit. du Mont-Blanc. Genève.

Afrikan Spir (1837-1890) fut un penseur de haute valeur, qui fut peu connu de son vivant, soit à cause de sa grande modestie, soit parce que ses idées étaient en avance sur son temps. Dans les pages que M^{me} Claparède-Spir consacre à la vie et à la pensée de son père, sous le titre *Un précurseur*, elle cite des déclarations de celui-ci, qui ne semblent pas avoir été écrites hier mais aujourd'hui. C'est dire toute l'actualité de ces *Principes de justice sociale*, dont l'exposé constitue le corps du volume. Impossible de résumer en quelques lignes cette étude, condensée elle-même en cent vingt pages. Mais, écrite dans une langue sobre et précise, sans abus de termes philosophiques, elle est propre à informer et à mettre au clair toute personne quelque peu cultivée, sur les grandes questions d'aujourd'hui plus que jamais débattues.

J. G.

La *Revue de Fribourg* vient de reprendre vie sous la direction de son fondateur, notre confrère Pierre Verdon, à Rosé (Fbg). Le 1^{er} numéro de l'année 1946 renferme une vingtaine d'articles inédits et intéressants.

M. Henri Bise y donne une explication de « l'âme fribourgeoise » ; M. Léon Savary parle de « Fribourg vu du dehors » ; M. Gérard Glas prend parti résolument pour les « émeutiers » bullois ; MM. Pierre Verdon et Henri Perrochon signalent l'activité littéraire de l'auteur broyard Robert Loup ; le mouvement féministe fribourgeois est patronné par la *Revue* ; musiciens, lettrés, touristes et automobilistes y découvriront des variétés à leur goût, de même que les instituteurs dont on souligne la grandeur et la misère en pays fribourgeois. Des inédits de la poétesse Eléonore Niquille, du professeur Joachim Rouiller et de M. Bernard Borcard (qui consacre quelques lignes à la mémoire du dramaturge et

médecin Louis Thurler) meublent encore cet original numéro de *La Revue de Fribourg*, qui fait ainsi un excellent départ.

ÉCOLE VINET

Ecole pour Jeunes Filles — 107^e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

BAECHLER
teint tout, nettoie tout !

De beaux livres nouveaux :

- Ch. Vaucher. La vie sauvage en montagne, (magnifique volume illustré de 118 photos hors-texte) rel. toile. Fr. 33.50
- H. Bosco. Le mas Théotime, (roman ; Prix Théophraste Renaudot 1945). » 9.50
- et des réimpressions d'ouvrages de valeur :
- D. Merejkovski. Jésus inconnu. . . Fr. 14.50
- M. Maeterlinck. La vie des abeilles. » 15.—
- A.-J. Cronin. Les clés du royaume (traduit de l'anglais). » 6.50

chez

NAVILLE & C^{ie}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions